

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres du jury de la Communauté française chargé de conférer les grades délivrés dans la section agronomie et dans la catégorie technique de l'enseignement supérieur non universitaire de type long

A.Gt 09-05-2007

M.B. 10-07-2007

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, notamment l'article 43;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 novembre 1996 instituant un jury de la Communauté française pour conférer les grades délivrés de candidats ingénieur industriel et d'ingénieur industriel, tel que modifié;

Considérant que les président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint et membres doivent être nommés pour une période de deux ans par le Ministre ayant l'Enseignement supérieur dans ses attributions,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint du jury de la Communauté française chargé de conférer les grades délivrés dans la section Agronomie et dans la catégorie technique de l'Enseignement supérieur non universitaire de type long :

Président : M. QUOIRIN Marcel, Inspecteur honoraire de l'enseignement supérieur.

Vice-Président : M. GUILLAUME Daniel, Directeur honoraire de catégorie à la Haute Ecole « Roi Baudouin ».

Secrétaire : M. MAIRE Raymond, Professeur honoraire à la Haute Ecole catholique du Luxembourg « Blaise Pascal ».

Secrétaire adjoint : M. MAESFRANCK Paul, Chef de travaux à la Haute Ecole de la Communauté française « Paul-Henri SPAAK ».

Coordinateurs des épreuves :

M. GREGOIRE Pierre, Directeur honoraire de catégorie à la Haute Ecole « Charlemagne ».

M. HUMBLET Frédéric, Maître-assistant à la Haute Ecole de la Communauté française « Paul-Henri Spaak », et en appui administratif, le personnel administratif de cette Haute Ecole.

Article 2. - Sont nommés membres de ce jury :

1^{er} CYCLE

1^{re} épreuve

Enseignement de la Communauté française et officiel subventionné

ARNOULD Guy
BAUKENS Anne
BRUWIER Paul



CLIGNEZ Marc
COOSEMANS Luc
COPPIN Robert
DECAP Jacques
DEGROOT Wily
DENET Nicole
DEVAL Philippe
DOUCET Jean-Alphonse
GREGOIRE Pierre
GRETRY Jean
HUMBLET Frédéric
JACQUEMOTTE Françoise
KARELLE Serge
LIEVENS Robert
MAERTENS Edmond
MAESFRANCX Paul
MULLIE Françoise
RIHON Noël
SERVAIS Gaetan
SEVERS Thierry
TUTS Geneviève
VANLEUGENHAGHE Claude

Enseignement libre subventionné

ANSIEAU Franz
CAPART Laurent
CARNOY Anne-Sophie
CHAIDRON Suzette
CHARLIER Christian
DONNET Xavier
DUCARME Thierry
DUPONT Louis-Yves
FOGUENNE Pierre
GALHAUT Daniel
GERARD Jean-Luc
LEGRAND Etienne
LESCROART Ralph
LIEGEOIS Michel
ROMANINI Louis
SCAILTEUR Aurélien
THIBAUT Jean-Paul
URBAIN Roland
VANDESTRATE Max
VAN DROOGENBROEK Jean
VASSAUX Philippe

2^e épreuve et 3^e épreuve

Enseignement de la Communauté française et officiel subventionné

ARNOULD Guy
BAUKENS Anne
BRUWIER Paul
CLIGNEZ Marc
COOSEMANS Luc
COPPIN Robert
DECAP Jacques



DEGROOT Wily
DENET Nicole
DEVAL Philippe
DOUCET Jean-Alphonse
GREGOIRE Pierre
GRETRY Jean
HUMBLET Frédéric
JACQUEMOTTE Françoise
KARELLE Serge
LIEVENS Robert
MAERTENS Edmond
MAESFRANCX Paul
MULLIE Françoise
RIHON Noël
SERVAIS Gaetan
SEVERS Thierry
TUTS Geneviève
VANLEUGENHAGHE Claude

Enseignement libre subventionné

ANSIEAU Franz
CAPART Laurent
CARNOY Anne-Sophie
CHAIDRON Suzette
CHARLIER Christian
DONNET Xavier
DUCARME Thierry
DUPONT Louis-Yves
FOGUENNE Pierre
GALHAUT Daniel
GERARD Jean-Luc
LEGRAND Etienne
LESCROART Ralph
LIEGEOIS Michel
ROMANINI Louis
SCAILTEUR Aurélien
THIBAUT Jean-Paul
URBAIN Roland
VANDESTRATE Max
VAN DROGENBROECK Jean
VASSAUX Philippe

2^e CYCLE

Enseignement de la Communauté française

BENJAMEN Manfred
BENTHUYLS Jacques
BIENFAIT Eric
BOTTIN Benoît
BRISBOIS Guy
CAPUTO Antonio
CLIGNEZ Marc
CORTISSE Olivier
COUWENBERGH Christian
DEBAST François
DECLERCQ Paul



DENET Nicole
DE ROP Henri
DIERYCK Pierre
DUPRIEZ Christian
FROMENT Bruno
GILLIS Jean
HOCKS Léonard
HOUREZ Roland
HUBERT Fabrice
HUMBLET Frédéric
JEURISSEN Nadia
LEUSSLER Anne
LICOUR Caroline
MATTENS Jean-Michel
MURET Jean-Pierre
NOEL Robert
QUITTELIER Bernard
RIDELAIRE Daniel
RIHON Noël
ROSMAN Jean-Marc
SALVADOR Garcia
SERVERS Thierry
SOURIS Xavier
STEVENS Patrick
TACCOEN Jean-Pierre
TEIXEIRA Luc
THIRY Georges
TICHON Jacques
URBAIN Christian
VAN KRIEKEN Michel
VANCSOK Etienne
VAN DEN CRUYCE Patricia

Enseignement officiel subventionné

BASTIANELLI Antonio
BAUKENS Anne
BIVER Robert
BRIXKO André
BRUWIER Alfred
CAMUS Philippe
COLLAS Eric
CONNIASSELLE Jean-Paul
DEBOURG Alain
DEJONG Ernest
DEKERCKEER Catherine
DEMAL Pierre
DONNAY Benoît
DOR Albert
DOUCET Jean-Alphonse
DUBOIS Vincent
FOURNEAU René
GILLET Guy
HAESEN Christine
JACQUEMOTTE Françoise
JASPART Clary
JAUCOT André
LAURENT Monique



LEPIEMME Francis
LEPOINT Thierry
LIEGEOIS Sophie
MASSON Annick
MATTON Frédérique
MISERCQUE Didier
MULLIE Françoise
NINANE Christian
PETRY André
ROSSEELS Patricia
SERVAIS Gaëtan
STARZAK Richard
STYLIANIDIS Dimitri
VANDEGANS Jacques
VANDEVONDELE Willy
VANSTOVEL Hector
VLAEMINCK Philippe
VOGLET Nicole

Enseignement libre subventionné

ANSIEAU Véronique
BEAUDOINT Léon
BLOMART Jacques
BRONCKART Joëlle
CAPART Laurent
CARNOY Anne-Sophie
CHAIDRON Suzette
CHARLIER Christian
DE BAST Daniel
DEMEULDRE Chantal
DUCARME Thierry
DUMOULIN Benoît
DUPRIEZ Christian
FOGUENNE Pierre
FRITTE Arthur
GILMARD Michel
GOBERT Yves
GOOR Freddy
HONORE Gérard
HOVINE Patrick
LEBAILLY Paul
LEDENT Guillaume
LEFEBVRE Marie-Françoise
LEFEBVRE Pierre
LEGRAND Etienne
LEQUEUX Michel
LESCROART Ralph
MAHY Albert
MARCIN Daniel
MERCENIER Philippe
MICHEL David
PAQUET Pascal
QUEECKERS Alain
ROMANINI Louis
SCAILTEUR Aurélien
SENTE Bernard
SERONT Valérie



SPENS Christophe
TIMAN Philippe
TREVE Christian
URBAIN Roland
VANAUDENHOVE Christian
VAN EECKHOUT Yves
ZONE Gérard

Article 3. - Cette liste n'est pas exhaustive. Elle sera modifiée en fonction des futures inscriptions. Ces modifications tiendront compte, dans la mesure du possible, de la parité entre membres du personnel de l'enseignement officiel et membres du personnel de l'enseignement libre.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Article 5. - Le Ministre ayant l'Enseignement supérieur dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 9 mai 2007.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations
internationales,

Mme M.-D. SIMONET